



ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI DU **15 AVRIL 2013**

STATUANT SUR **L'EXERCICE 2012**

12/06/2013

RAPPORT MORAL 2012

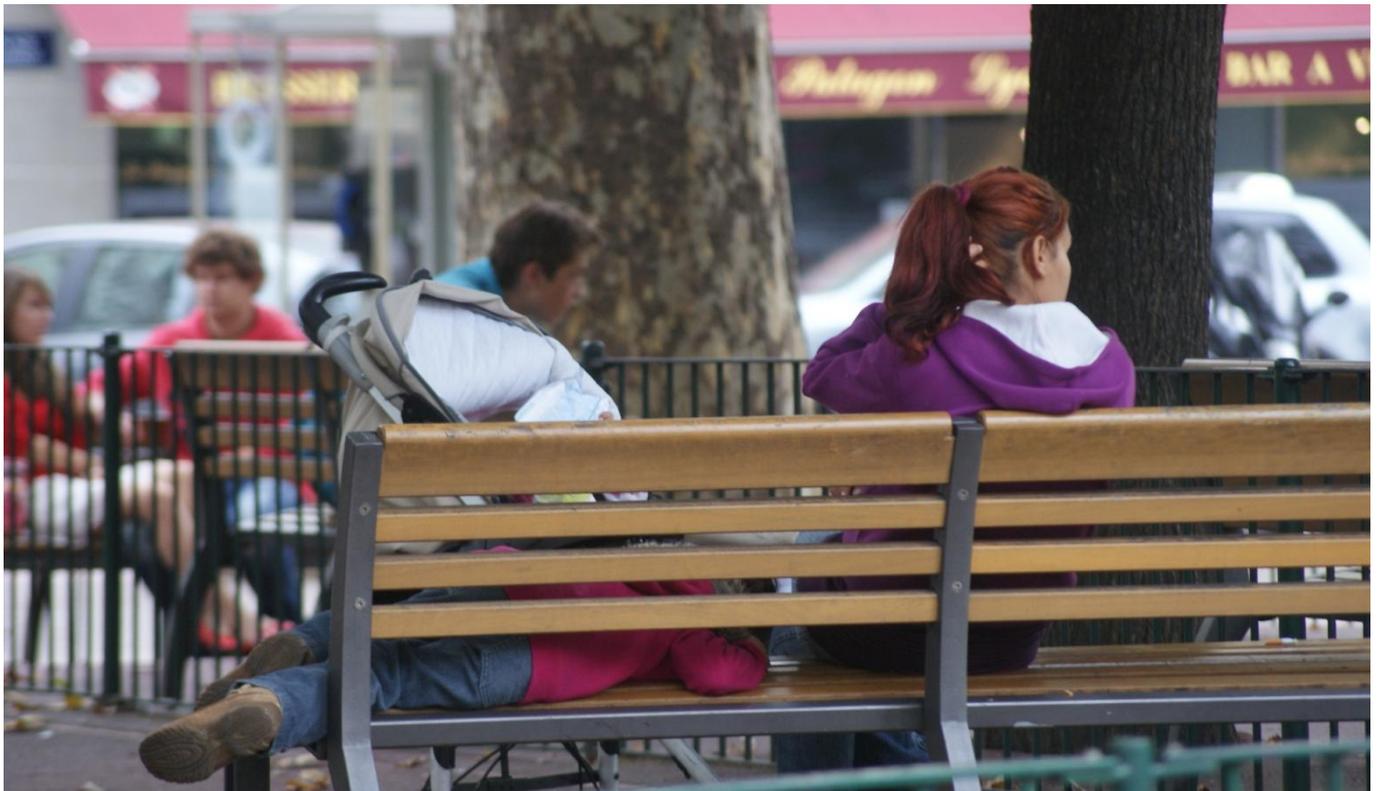
LES VALEURS DU FOYER

Comme chaque année un certain nombre de bénévoles et de salariés se sont réunis au cours du mois de décembre pour une session dite de « PRADINES » en l'Abbaye de Cîteaux.

C'est l'occasion pour nous de revisiter l'esprit dans lequel nous accomplissons la mission qui a été lancée en 1950 par notre fondateur Gabriel ROSSET. C'est toujours un moment fort de partage et de découverte de la diversité des chemins de charité qui nous amène, chacun selon ses charismes et ses convictions, au service des plus fragiles d'entre nous.

Aux fils directeurs de nos actions qui sont : Accueillir, Héberger, Accompagner, Insérer nous avons eu l'idée d'ajouter **TEMOIGNER**. C'est une action que nous pourrions à terme soumettre à votre approbation car elle peut nous mener sur des chemins inconnus qui nécessiteront le courage et la persévérance des instances dirigeantes de notre association.

Lorsque l'on fait le point sur les valeurs qui nous animent, il en est une qui fait l'unanimité de tous ceux qui composent LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI : **L'INCONDITIONNALITÉ DE L'ACCUEIL DES PLUS PAUVRES.**



Or, et c'est bien dans ce Rapport Moral qu'il faut évoquer cela, les contraintes externes, législatives, réglementaires et normatives, qui conditionnent le versement de subventions auxquelles nos missions de service public nous ouvrent droit, nous conduisent inéluctablement à nous écarter progressivement de cette ligne de

conduite. Un certain nombre de faits qui s'enchaînent ont progressivement amené notre association à ne plus vraiment pouvoir appliquer cette règle d'accueil inconditionnel en raison du manque de place d'hébergement et de logement dans le Rhône :

- L'article 4 de la Loi DALO du 5 mars 2007 renforcé par la Loi MOLLE de 2009 qui a introduit le principe de continuité dans les différentes structures d'hébergement implique la suppression de toute notion de durée maximale de séjour. Le passager peut, s'il le souhaite, rester dans la structure d'accueil tant qu'il ne lui a pas été proposé une solution adaptée.

- Le contrat de séjour qui liait le passager et la structure a disparu ainsi que la notion de devoir naturellement attaché à tout droit. En conséquence, les structures d'accueil d'Urgence et d'Insertion sont saturées et les parcours de sortie de ces dispositifs paralysés. Les accueils d'urgence servent de logement, ce qui n'est pas leur vocation initiale, d'autant que leur conception les rend inadaptés pour un tel usage.

- La loi de Mobilisation pour le Logement et la Lutte contre l'Exclusion (MOLLE) du 25 mars 2009 a, quant à elle, prévu la planification de l'offre au moyen des Plans Départementaux d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion (PDAHI) des personnes sans domicile, ce qui constitue un des leviers essentiels du pilotage par l'État de la politique de l'hébergement sur les territoires.

- Dans un souci louable d'efficacité au niveau départemental, LE FOYER a remis la gestion de l'attribution de toutes ses places d'accueil en Centre d'Hébergement au 115 et à la MVS (Maison de la Veille Sociale) dans le cadre de la mise en place par l'État des SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) en mars 2010. Notre participation active dans ce domaine a contribué à la mise en œuvre sur le Rhône de ce dispositif nécessaire. Nous avons, de ce fait, abandonné la gestion de notre propre parcours d'insertion des passagers, de l'accueil d'urgence au logement, qui avait une souplesse et une efficacité exceptionnelles, mais bien sûr limitée à nos moyens. Ce parcours d'insertion fonctionne maintenant au niveau départemental avec des contraintes administratives et avec des finalités moins claires, où le politique joue un rôle important. Le critère essentiel d'accueil dans les structures devient la capacité à pouvoir accéder à un hébergement stabilisé ou à un logement, au détriment de l'inconditionnalité de l'accueil.

C'est ainsi que le PLAN HIVERNAL 2012/2013 a été géré par le SIAO, sous le contrôle direct de la DDCS (Direction départementale de la Cohésion Sociale), qui établissait les listes de personnes agréées pour prendre place dans les structures mises à disposition par les associations et l'État. L'objectif étant bien sûr qu'aucune place hivernale ne débouche sur une remise à la rue, niant, dans les faits, le principe de l'inconditionnalité.

LE FOYER a fait les constats suivants :

- Le manque de place d'hébergement et de logement rend la continuité et l'inconditionnalité incompatibles dans la pratique. Il va falloir avoir le courage politique de l'admettre et de faire les différents choix qui s'imposent en fonction des typologies de populations à secourir !

- La mise en application du principe de subsidiarité qui laisserait aux acteurs de terrain, associations et fonctionnaires territoriaux, la liberté de prendre les décisions adaptées à chaque personne, serait déjà une belle avancée.

Pour défendre notre position et redonner à l'urgence sociale son sens premier nous avons été amenés à publier une **Lettre ouverte** qui a été adressée à tous les membres du gouvernement, remise à nos députés et publiée dans l'ARCHE n°234. Une note de synthèse, destinée à nos sénateurs, a été élaborée par LE FOYER et présentée en commission au Sénat. Aucune suite n'a été donnée à ce jour à ces contributions.

N'étant pas la seule association dans le Rhône à nous poser ces questions, nous allons engager un travail inter-associatif pour tenter de préserver une réelle inconditionnalité de l'accueil des personnes les plus fragiles sur notre territoire.



LA FRESQUE DU FOYER / ©CITECREATION

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2012-2015

Les orientations stratégiques définies pour la période 2012 – 2015 ont été validées par le Conseil d'Administration qui a précédé celui de mon élection comme Président du FOYER en avril 2012.

Nous pouvons les résumer ainsi :

- **Les valeurs du FOYER**, telles que définies dans ses documents fondamentaux, sont réaffirmées haut et fort.
- **L'engagement du FOYER** envers les plus démunis. Le passager est au cœur de nos préoccupations et il est acteur de son projet.
- **La gouvernance du FOYER** est assurée par le Président, assisté du Bureau et du Conseil d'administration. Toutes les activités sont conjointement animées par des bénévoles et des salariés.
- **Le modèle économique du FOYER**, qui allie financements publics et fonds privés, est le gage de son indépendance et de sa liberté d'action dans la défense de ses valeurs.
- **Le financement des activités** relevant des politiques publiques, et celui des activités relevant des valeurs du FOYER est clairement identifié et son affectation reflète la volonté du FOYER.

La mise en œuvre de ces axes stratégiques passe par **une pause du développement des activités du FOYER** qui a été très important ces 5 dernières années. Il s'agit également d'adapter l'organisation interne de notre association.

La première étape a commencé en 2012 par une **évaluation interne** de tous les services du FOYER qui se terminera courant 2013. Cette opération est menée avec l'aide d'un consultant spécialisé dans ce type de démarche (BKLO).

LE FOYER devait légalement mener ce type d'évaluation interne pour les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale avant 2014. A compter de cette date, le versement des subventions sera conditionné par une **évaluation externe** réalisée par des auditeurs agréés.

Le Bureau a décidé de profiter de cette obligation légale pour **étendre l'évaluation interne à l'ensemble de la structure**, hors services insertion, afin de réaliser un « état des lieux » sur la base duquel un Comité de Pilotage travaillera, avec les chefs de services, à une **nouvelle organisation plus fonctionnelle et des fonctions clairement définies**.

D'ores et déjà, le Bureau et le Conseil d'Administration ont décidé :

- **De redéfinir la fonction du directeur du FOYER** avec le recrutement d'un(e) nouveau(elle) Directeur(rice) qui devrait aboutir courant 2013.
- **De supprimer la fonction de secrétaire général au profit d'un Responsable Patrimoine et d'un Responsable Administratif et Financier** qui ont été recrutés en 2012.
- **De créer un poste de Responsable de l'Accueil et de l'Hébergement** (anciennement Responsable des Missions) dont le recrutement se fera début 2013.

Pendant cette période transitoire qui a débuté le 1^{er} novembre 2012 j'assume exceptionnellement, comme cela est d'ailleurs déjà arrivé à mes prédécesseurs, et avec l'accord du Conseil d'Administration, la direction de l'association en plus de mon mandat de président.

Cette évolution a été dictée par la nécessité d'adapter la direction du FOYER à la dimension atteinte par l'association ces dernières années.

La constitution d'un Comité Exécutif associant les Ressources Humaines, le Patrimoine, la partie Administrative et Financière, et l'Accueil et Hébergement, autour d'un nouveau directeur était nécessaire compte tenu de l'importance prise aujourd'hui par notre association.

C'est à partir de cette cellule de direction que le nouvel organigramme sera bâti en concertation étroite avec les chefs de services sur la base des résultats de l'évaluation interne menée en 2012/2013.

La rédaction des définitions de fonction et des fiches de poste qui suivra bouclera ce travail de fond.

Cette étape de réorganisation franchie, l'équipe de direction du FOYER mettra en œuvre les autres axes stratégiques du FOYER en commençant par **la mise en place d'un contrôle de gestion adapté** qui nous permettra de piloter nos différentes missions en utilisant nos ressources propres en adéquation avec les valeurs que nous portons. LE FOYER disposera alors d'une organisation et d'un outil d'évaluation interne qui garantiront à nos donateurs la capacité de l'association à atteindre ses objectifs, dans le cadre de nos engagements au titre du Comité de la Charte du Don en Confiance.

Toujours dans la continuité de nos actions, et afin de mieux répondre aux exigences liées à notre agrément par le Comité de la Charte du Don en Confiance, nous avons été amenés à **formaliser et améliorer nos procédures de collecte des dons**. Ces efforts de rigueur dans les différents types de collectes seront poursuivis en 2013.

POURSUIVRE LES ACTIONS EN COURS

En 2012, nous avons **continué à améliorer nos bâtiments** pour qu'ils soient mieux adaptés à nos activités, toujours dans le souci de « mieux accueillir ».

- Grâce à l'opération des Arbres de la Solidarité, **la cuisine du FOYER** a été agrandie et modifiée en vue d'obtenir, en association avec notre prestataire de service la société ELIOR, un agrément de Cuisine Centrale et produire jusqu'à 1000 repas minimum par jour.



LA RESIDENCE « LE 85 »

- **La rénovation de la Résidence « le 85 »** menée grâce à des fonds propres et avec l'appui des donateurs, permet désormais d'accueillir, avec le confort requis, les passagers venant d'intégrer un parcours d'insertion.

■ A la veille de Noël, **les premiers passagers de la résidence l'AGAPÈ**, située Avenue Jean-François RACLET dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon, ont emménagé dans la partie **Auberge des Familles** composée de 25 chambres de 18 à 25 m². La livraison de l'étage **Maison Relais** composé de 12 studios de 21 à 38 m² a eu lieu en février 2013. Le second bâtiment composé de **logements sociaux** sera géré par un bailleur social. Sa livraison est prévue au cours du second trimestre 2013. Les loyers perçus par LE FOYER avec ces 16 logements sociaux du T2 au T5 contribueront à l'équilibre financier de l'ensemble de la résidence **AGAPÈ**.

■ **Le projet de réhabilitation du Centre Gabriel ROSSET** a fait l'objet d'un mémoire de fin d'étude présenté devant l'IRUP et la direction du FOYER par le responsable de ce centre. Nous avons maintenant un projet qui prend en compte les impératifs du FOYER et ses valeurs. L'étude finale avec l'établissement des plans d'architecte et le montage du dossier de consultation des entreprises sera menée en étroite collaboration avec les services technique de la Ville de Lyon et de la DDSC.

Cette opération très lourde sera menée en gardant à l'esprit le primat de l'être sur celui de l'avoir afin de pouvoir assurer au mieux notre mission d'accueil inconditionnel des plus fragiles, malgré les contraintes législatives et normatives contradictoires, qui, dans le contexte géopolitique actuel, conduisent à privilégier le confort d'un petit nombre plutôt que de garantir un accueil, si simple soit-il au plus grand nombre possible.

DEVELOPPER DE NOUVEAUX PARCOURS D'INSERTION

- LE MONDE NOUVEAU

Suite à la disparition du statut des Employés en Insertion (anciens Employés au Pair), LE FOYER a développé un nouveau service permettant aux personnes les plus fragiles de bénéficier d'une insertion par l'activité économique. Ainsi a été créé **le Monde Nouveau** qui permet désormais à des passagers de bénéficier de **stages AVA** (Adaptation à la Vie Active). Cette activité, difficile à maîtriser reste à affiner dans le cadre global des parcours d'Insertion que LE FOYER a la volonté de poursuivre et d'améliorer. En effet, l'insertion par l'activité économique est un outil efficace permettant de fluidifier les parcours d'insertion et ainsi libérer des places dans les structures d'accueil, en accompagnant les passagers qui le peuvent vers l'emploi et le logement.

- LE PROGRAMME P.E.R.L.E.

L'année 2012 a vu le démarrage effectif du programme P.E.R.L.E. (**Parcours Expérimental de Retour au Logement par l'Emploi**) qui permet à des personnes accueillies dans les Centres d'Hébergement du Rhône de bénéficier d'un nouveau parcours d'insertion vers et dans l'emploi.



ATELIER DYNAMISATION DU P.E.R.L.E.

Ce dispositif, coordonné par LE FOYER, a été initié par le Préfet de Région. Il est financé par le Fonds Social Européen, et mené en partenariat avec le Conseil Régional Rhône-Alpes, le Conseil général du Rhône, la DDCCS, la DIRRECTE, le Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, ALYNEA, l'Armée du Salut, le CEFR, et de nombreuses entreprises qui ont signé une convention de partenariat avec LE FOYER dans le cadre de ce programme.

Cette expérimentation de deux années qui se terminera au premier trimestre 2014, est une réussite dans la mesure où nous avons légèrement dépassé le ratio-objectif de 40 % de placement du nombre de participants sélectionnés sur les 9 premiers mois du programme.

Notre objectif sera de passer de la phase expérimentale de 2 années financée à 100 % par le FSE à une phase opérationnelle financée à 50 % par le FSE, le reste étant à trouver auprès d'autres financeurs intervenant dans la formation et l'insertion.

L'implication du réseau unique dont dispose LE FOYER au sein du monde économique régional qui l'a soutenu depuis l'origine est un facteur clef de succès indéniable.

Elle va nous permettre d'étudier, dans le cadre de la poursuite de l'évaluation interne des actions d'insertion du FOYER, la création d'un **Service global d'Insertion** qui pourrait-être directement rattaché à la direction.

LES PROJETS POUR LES ANNÉES 2013-2015

- PROJET D'UN A.C.I. CUISINE

Pour renforcer son activité d'insertion, LE FOYER en collaboration étroite avec la société ELIOR, étudie la faisabilité d'un projet d'Atelier et Chantier d'Insertion Cuisine.



LE TÈNEMENT INDUSTRIEL DE DECINES

- DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS SOLIDAIRES

Face au contexte économique difficile, la baisse des financements de l'État et des collectivités locales et l'évolution des typologies de publics accueillis, LE FOYER a le devoir de **conforter son action et de trouver les moyens pour répondre à la détresse des plus démunis** qui viennent à nous.

L'une des réponses consiste à **améliorer la maîtrise de nos dépenses**.

Une autre réponse est d'**accroître les ressources propres de l'association par le développement des Activités Solidaires**. La part du textile représentant près de 50 % des ventes dans les Bric à Brac, LE FOYER a développé deux projets pour augmenter ses recettes :

- **La mise en place de containers de récupération de Textiles**, en partenariat avec la Fondation de l'Armée du Salut et la société SOEX France.

- **L'acquisition par le biais d'une SCI « La Magnanerie »** d'un tènement industriel d'environ 11.000 m² sur la commune de Décines. Les quatre bâtiments d'un total de 5.700 m² permettront d'installer :

- **Un Bric à Brac de 1.800m²** en remplacement du Bric à Brac Baraban fermé pour non-conformité aux normes des Établissements Recevant du Public (Locaux loués, avec coûts de mise en conformité trop élevés)
- **L'Atelier et Chantier d'Insertion Tri Textile**, qui déménagera dans des locaux plus adaptés permettant la mécanisation de l'atelier pour traiter 3.000 Tonnes de textile par an.

- AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL

LE FOYER continuera également d'améliorer ses conditions d'accueil par une gestion adaptée de son patrimoine immobilier et plus précisément:

- La poursuite de la recherche de locaux, en pleine propriété et plus adaptés, pour **les Bric à Brac d'Oullins**, de la **Croix-Rousse** et de la **Guillotière**.

- La possible **cession des locaux industriels** de la rue de Toulon Lyon 7^{eme} après le déménagement de l'Activité de Tri Textile à Décines et la **cession de l'immeuble de la rue Eugène Pons** Lyon 4^{eme}.

Les fonds récupérés seront affectés à un programme de réhabilitation et de maintenance préventive de notre patrimoine en cours d'élaboration.

- **La mise aux normes électriques** des installations du Centre de l'Artillerie et l'aménagement informatique des bureaux.

- AMÉLIORER NOS OUTILS DE TRAVAIL

La réalisation progressive des engagements pris dans le cadre de la Charte du Don en Confiance nous amènera également à améliorer nos outils de travail par :

- **Le développement d'un site Intranet** qui a débuté fin 2012

- **Un audit des différents logiciels** utilisés au sein du FOYER et leur remplacement éventuel pour répondre aux exigences du Comité de la Charte du Don en Confiance.

EN CONCLUSION

Avant de conclure ce rapport moral, exceptionnellement fusionné avec le rapport d'activité en raison du cumul des mandats de Président et de Directeur, **je souhaite personnellement, et au nom du Bureau, remercier pour leur dévouement et leur implication dans la vie du FOYER, tous les bénévoles, les salariés, les amis, les partenaires, les responsables économiques et les élus qui ont permis, cette année encore, au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI de remplir ses missions.**

Je ne saurais terminer sans citer notre fondateur, Gabriel ROSSET (Extrait de « *J'étais sans abri et tu m'as accueilli* » page 40) :

*« LE FOYER, plus qu'une auberge de la dernière chance, plus qu'une association à but socio-éducatif est un **Foyer de Charité** ; il l'a toujours été, il le restera car c'est un lieu de rencontre d'**êtres**, un rassemblement, une concentration **d'êtres sans avoir** : les uns donnant, les autres recevant l'hospitalité.*

Beaucoup pensent faussement que la charité est nuisible à la justice. Ils ne voient en elle que condescendance, complaisance dans l'inégalité, atmosphère irrespirable et étouffante, alors qu'elle est don de soi, air pur, rosée du ciel. Elle rend léger comme plume ce qui est lourd comme du plomb. Sans la charité du Christ, il serait impossible de regarder sans complexe les pauvres qui viennent au FOYER et les services insignifiants que nous arrivons, non sans peine, à leur rendre »

Par ailleurs, le dossier de béatification de Gabriel ROSSET, déposé à Rome, suit son cours au rythme que la sagesse de l'Eglise Catholique impose à ce type de démarche.

Dominique MENTRÉ
Président

RAPPORT D'ACTIVITE 2012



LA VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE / LE 115 DU RHÔNE

Mission : Service national, gratuit et permanent, destiné aux personnes sans-abri et en grande difficulté. Le « 115 » du Rhône assure 24h/24 une mission d'accueil, d'écoute, d'information, d'évaluation et d'orientation, notamment vers l'hébergement.

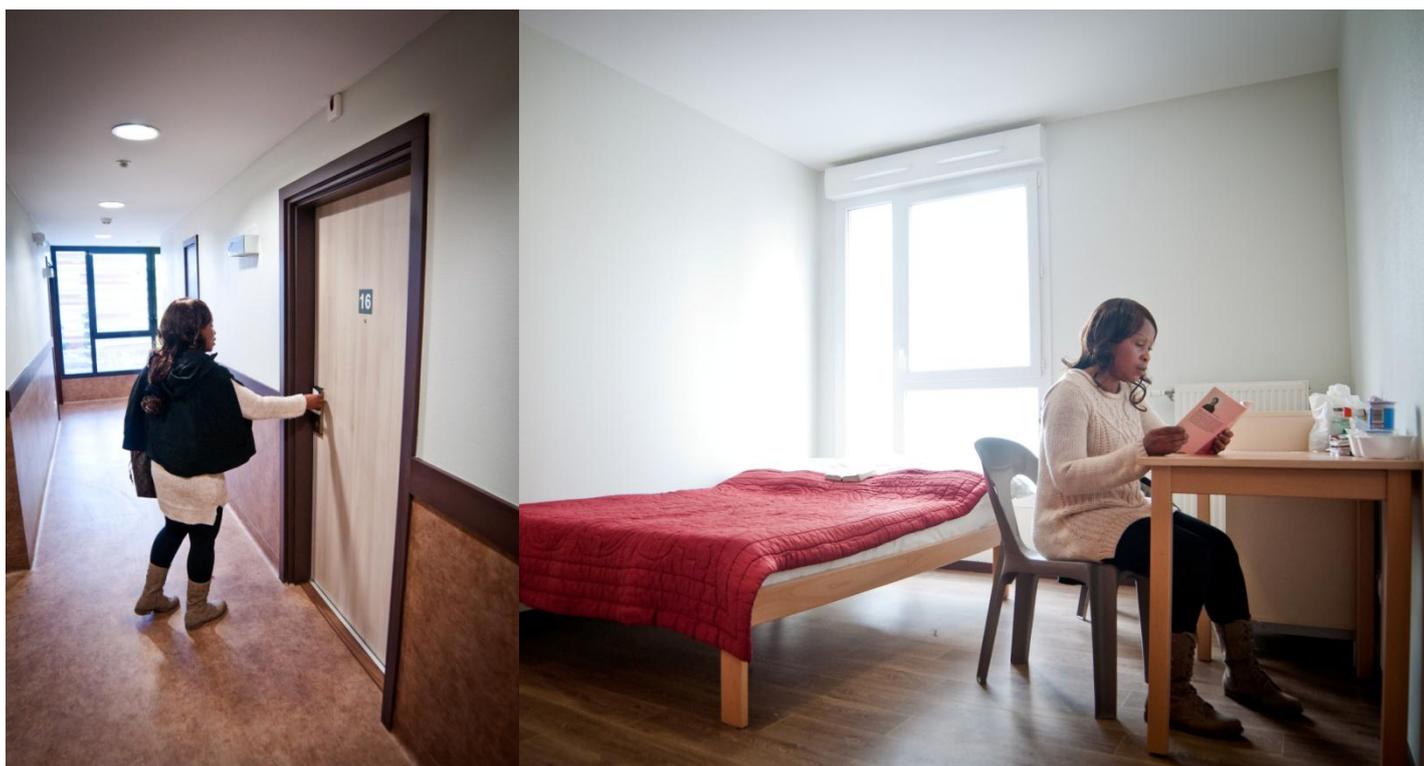
Faits marquants : hausse du nombre de demandes d'hébergement notamment émanant de familles, hausse du nombre de personnes sans solution par absence de places disponibles et hausse du nombre de places distribuées (ouvertures de places hivernales très importantes).

QUELQUES CHIFFRES	2012	2011
Nombre total d'appels décrochés :	135.396	133.811
Nombre de demandes d'hébergement :	406.838	277.411
Signalements :	2.482	1.768
Places distribuées :	292.147	192.713
Moyenne de personnes sans offre d'hébergement :	282 par jour	168 par jour
Personnel :	12,5 ETP	9,75 ETP
Budget annuel :	435 K€	434 K€
Financement :		
	Etat	100 %
	FOYER	2%



Missions : Hébergement d'urgence inconditionnel et immédiat.

Pour hommes seuls et couples :	CENTRE Gabriel ROSSET / LE 122 : 191 places 3 rue Père CHEVRIER – 69007 LYON
Pour familles et couples :	L'AUBERGE DES FAMILLES : 38 places 120 rue Antoine CHARIAL 69003 LYON 21 Av. JF RACLET 69007 LYON (à partir du 20 décembre)
Pour familles et isolés avec animaux :	LA MAISON DE RODOLPHE : 40 places 105 rue VILLON - 69008 LYON
Pour isolés et couples (hiver) :	FOYER VILLEFRANCHE : 16 places soit 8 places à l'année 461 rue Robert SCHUMANN 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Pour familles (renfort hivernal) :	- VÉNISSIEUX : 60 places soit 15 places à l'année - Hôtel de MEYZIEU : 66 places 16,5 places à l'année - Escale : 45 places soit 3,75 places à l'année
Pour hommes (renfort hivernal) :	La Chardonnière : 20 et 25 places soit 9 places à l'année
Pour tous (FROID EXTREME) :	- Gymnases : 150 places soit 12,5 places à l'année - Le Nouveau Monde : 35 places soit 3 places à l'année



L'AGAPÈ / PHOTO ALAN BEVIERRE

Faits marquants : hausse du nombre de places et du nombre de nuitées, stabilisation des publics dans l'urgence. Déménagement de l'Auberge des Familles à l'AGAPÈ.

QUELQUES CHIFFRES	2012	2011
Capacité d'accueil (moyenne sur l'année) :	336 places	312 places
Nuitées :	122.073	110.852
Durée moyenne de séjour sur les places pérennes (calculée sur la durée réelle du séjour pouvant excéder un an) :	180 nuits	77 nuits
Personnes différentes accueillies :	2.369	2.037
Personnel :	37,42 ETP	34,62 ETP
	181 bénévoles	390 bénévoles
Budget annuel :	4.751 K€	3.988 K€
Financement :		
État :	54%	63%
Ville de Lyon :	7%	8%
Conseil général du Rhône :	6%	7%
CAVIL :	1%	1%
FOYER :	31%	16%
Autre :	1%	5%



L'ACCUEIL DE JOUR LA RENCONTRE

Mission : Mise à l'abri en journée, par un accueil convivial et des actions d'orientation et d'accompagnement pour toutes personnes en situation d'exclusion ou de grande précarité.

- Accueil La Main Tendue / 461 rue Robert Schumann / 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
- Accueil Saint Vincent / 10 rue Bellière / 69005 LYON
- La Rencontre / 2 rue Pelletier / 69004 LYON
- Relais SOS / 90 rue Marius Berliet / 69008 LYON

Faits marquants : fin de la distribution de colis alimentaires, stabilisation de la fréquentation.

QUELQUES CHIFFRES	2012	2011
Capacité d'accueil :	300 places	300 places
Passages :	57.023	56.327
Moyenne de fréquentation par jour :	223 personnes	223 personnes
Douches :	7.249	7.299
Colis alimentaires :	59	1.901
Personnel :	11,1 ETP	13,89 ETP
	121 bénévoles	150 bénévoles
Budget annuel :	1.007 K €	1.027 K €
Financement :		
Etat :	43%	51%
Ville de Lyon :	10%	10%
Conseil général du Rhône :	2%	3%
CAVIL :	1%	1%
FOYER :	41%	32%
Autre :	3%	3%



Missions : Actions d'insertion par l'hébergement d'isolés, de couples et de familles.

- Pour hommes seuls :**
- **FOYER EUGÈNE PONS : 25 places**
1 rue du BÉLIER – 69002 LYON
 - **RÉSIDENCES LE « 85 » ET « LES HORTENSIAS » : 42 places** (à partir d'avril)
85 et 68 rue Sébastien GRYPHE – 69007 LYON
- Pour isolés :**
- **Résidence LA CHARDONNIÈRE : 63 places**
65 Grande RUE – 69340 FRANCHEVILLE
 - **LE FOYER VILLEFRANCHE : 27 places**
461 rue Robert SCHUMAN – 69400 VILLEFRANCHE / SAONE
- Pour familles :**
- **Résidence LE BORDEAUX : 100 places**
1 rue du BÉLIER – 69002 LYON
 - **ANTENNES FAMILLES : 130 places**
 - CALUIRE ET CUIRE (69300)
 - VILLEFRANCHE (69400 VILLEFRANCHE/S)
 - **L'AUBERGE DES FAMILLES : 12 places**
1 rue du BÉLIER – 69002 LYON et 21 Avenue J.F. RACLET 69007 LYON

Faits marquants : déménagement de l'Auberge des Familles à la Résidence AGAPÈ, augmentation du nombre de logements à l'Antenne Famille de Villefranche. Baisse du nombre de nuitées due à la fermeture partielle de la résidence le 85 pour rénovation. Augmentation de la durée moyenne de séjour.

QUELQUES CHIFFRES	2012	2011
Capacité d'accueil :	401 places	384 places
Nuitées :	129.050	136.803
Durée moyenne de séjour (calculée sur la durée réelle du séjour, pouvant excéder un an) :	270 nuits	234 nuits
Personnes différentes accueillies :	897	689
Personnel :	34 ETP	30,21 ETP
	98 bénévoles	94 bénévoles
Budget annuel :	4.227 K€	4.459 K€
Financement :		
État :	37%	37%
Conseil général du Rhône :	17%	17%
FOYER :	23%	31%
Autre (principalement participation des usagers) :	23%	15%



L'ATELIER DE TRI TEXTILE

Mission : Activité d'insertion soutenue par un accompagnement social et une orientation effective vers la formation et l'emploi.

Faits marquants : Création du Service du Monde Nouveau, agrandissement de la Cuisine Centrale.

QUELQUES CHIFFRES	2012	2011
Nombre de postes en Ateliers :	86 postes	86 postes
Ateliers : Polyvalent, Nettoyage, Maintenance, Cuisine, Collecte, Recycleries et Tri (textile et objets).		
Personnes différentes accueillies (CUI / AVA) :	291	264
Accès à l'emploi durable (CUI en A.C.I.) :	17,19 %	22,01%
Volumes produits :		
Collecte mobile :	7.920 m3	5.210 m3
Tri Textile :	1.080 Tonnes	1.119 Tonnes
Repas :	306.245	311.482
Personnel :		
	18,5 ETP	18,5 ETP
	66 bénévoles	30 bénévoles
Budget annuel :	3.122 K€	2.941 K€
Financement :		
FOYER :	56%	71%
État :	34%	21%
Conseil régional Rhône-Alpes :	3%	3%
Autre (dont ISF) :	7%	5%



Mission : Permettre à chaque usager de bénéficier d'un diagnostic de santé. Réalisation d'actes de soins et d'hygiène, gestion de traitements médicamenteux, coordination, orientation et maintien dans le système de droit commun.

Faits marquants : Création de l'Association GEM AGORA, augmentation de l'activité du Point Santé.

QUELQUES CHIFFRES	2012	2011
Lits de repos	12 places	12 places
- Durée moyenne de séjour :	17 jours	17 jours
- Nuitées :	3.729	3.927
- Personnes différentes	93	97
Point Santé :	10.678 soins	6.976 soins
- dont soins infirmiers	9.346	5.809
- dont actions médecins	1.332	1.167
- dont démarches de coordination	67	68
Lieu Hygiène / douches médicalisées :	453	409
Personnel :	3.8 ETP	4 ETP
	16 bénévoles	22 bénévoles
Budget annuel :	339 K€	338 K€
Financement :		
État :	55%	55%
Ville de Lyon :	6%	7%
FOYER :	38%	38%
Autre :	1%	



ACCOMPAGNEMENT



ATELIER DE DYNAMISATION DU P.E.R.L.E.

Mission : affirmer un mode d'accompagnement spécifique et global (emploi, formation, logement, santé, administratif, financier, éducation, liens familiaux...), caractérisé par le respect de la dignité de la personne. L'accompagnement est une mission transversale et une activité présente au cœur de toutes les autres.

Fait marquant : Création du programme Parcours Expérimental de Retour au Logement par L'Emploi (P.E.R.L.E.).



LES JOURNEES D'ENTRAIDE

Mission : Financer les actions caritatives du FOYER et permettre aux ménages à faibles revenus d'accéder aux biens de consommation courante.

- **BRIC A BRAC BARABAN** / 130 bis rue BARABAN 69003 LYON (Fermeture été 2012)
- **BRIC A BRAC CROIX-ROUSSE** / 19 rue PAILLERON 69004 LYON
- **BRIC A BRAC GUILLOTIERE** / 56 rue Sébastien GRYPHE 69007 LYON
- **BRIC A BRAC OULLINS** / 6 rue Pierre SEMARD 69600 OULLINS
- **BRIC A BRAC VAISE** / 21 rue BERJON 69009 LYON
- **BRIC A BRAC VILLEFRANCHE** / 433 rue DESTHIEUX 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Faits marquants : fermeture du Bric à Brac BARABAN. Hausse des recettes de 6,5 %.

QUELQUES CHIFFRES	2012	2011
Implantations :	5	6
Clients (estimation)	100.000	100.000
Personnel :	672 bénévoles	740 bénévoles
Chiffre d'affaire	2.888 M€	2.712 M€

RAPPORT DU TRESORIER 2012

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le résultat d'exploitation du FOYER est déficitaire de 767k€, et il est cette année encore compensé par un résultat financier largement excédentaire (939k€), pour aboutir à un résultat courant de 172k€.

COMPTE DE RESULTAT RESUMÉ (EN K€)			
	2012	2011	variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
Subventions activités	7 325	7 099	226
Produits Activités Solidaires	2 888	2 712	176
Dons & Quête	1 865	1 838	27
Autres produits	2 561	2 006	555
Total produits de fonctionnement	14 639	13 655	984
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Charges de personnel	7 684	6 738	946
Charges externes	4 988	4 663	325
Impôts et taxes	606	558	49
Amortissements et provisions	2 128	2 009	119
Total charges de fonctionnement	15 406	13 967	1 439
Résultat d'exploitation	-767	-312	-455
Résultat financier	939	316	623
Résultat courant	172	4	
Résultat exceptionnel	2 645	3 796	
Impôt sur les sociétés	27	49	
Résultat de l'exercice	2 791	3 752	

Les tableaux sont présentés avec des nombres entiers, sans leurs décimales, qui pourtant contribuent aux totaux. Ce choix de présentation permet de respecter les chiffres validés par les Commissaires Aux Comptes, mais peut justifier des écarts d'arrondis.

PRODUITS D'EXPLOITATION

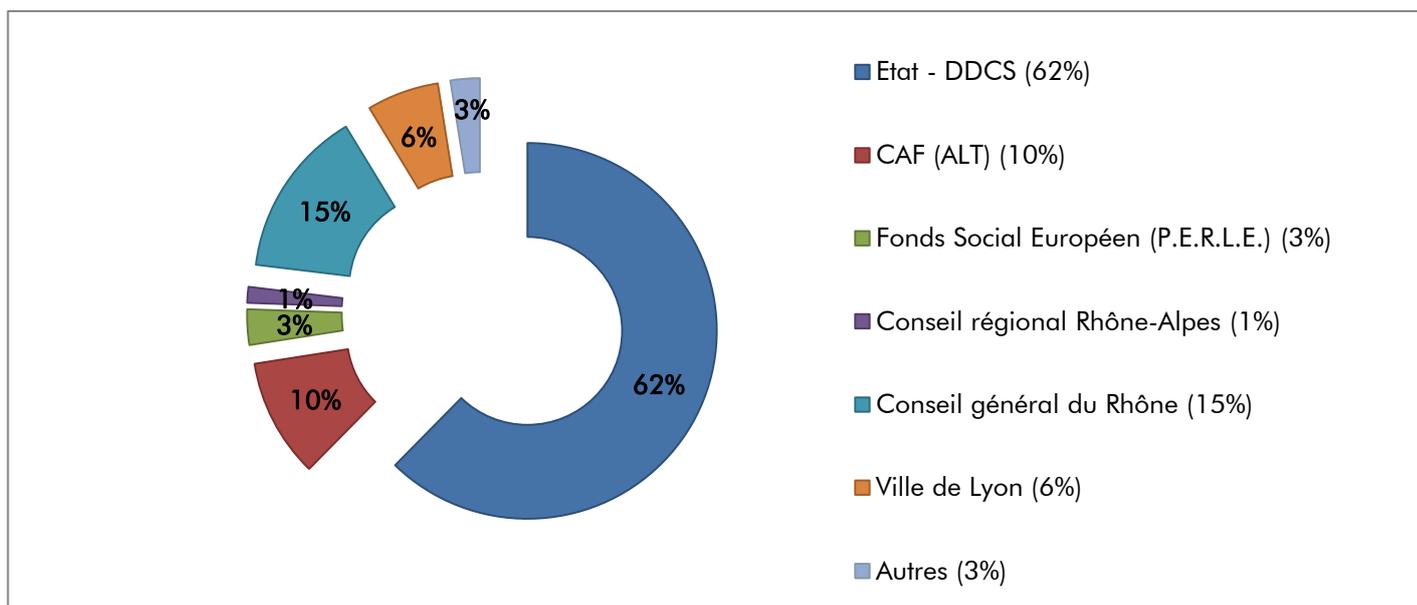
Les produits d'exploitation 2012 se caractérisent par :

- **Une nette diminution des subventions versées par l'État à périmètre constant.** Notre principal financeur, l'État, a diminué le financement de nos établissements pérennes (-192k€ sur la subvention accordée au fonctionnement de nos CHRS). Cette diminution sévère s'applique à des établissements dont le fonctionnement est inscrit dans la durée, avec des charges identifiées. En montant global cependant, le volume de subventions reçues est en augmentation de 3% (+225k€). Cette augmentation est due à de nouvelles subventions, qui financent de nouvelles

activités. Mentionnons notamment le démarrage en 2012 du projet P.E.R.L.E. (Parcours Expérimental de Retour au Logement par l'Emploi), financé par le FSE (Fonds Social Européen) à hauteur de 223k€.

Dernier élément significatif dans les mouvements de subventions : un plan froid 2011-2012 très conséquent, dont la majeure partie de l'activité (3/5^e), a porté sur l'année 2012. Ce dispositif hivernal ambitieux a généré des subventions spécifiques pour couvrir les charges engagées. Compte tenu de ces évolutions, la part de l'État dans les subventions versées au FOYER passe de 75% en 2011 à 62% en 2012.

En 2012, les subventions reçues se répartissaient comme suit :



■ **La croissance continue du chiffre d'affaires des Activités Solidaires** : +6,5% entre 2012 et 2011 (contre +19% entre 2011 et 2010). Le C.A. des Activités Solidaires se monte à 2 888k€ en 2012 et représente, net des charges liées, une ressource supplémentaire de 2 307k€ pour l'année, utile complément aux subventions.

■ **Une augmentation des transferts de charge** témoignant de l'augmentation significative de l'emploi de salariés en Contrat Unique d'Insertion.

■ **Une stabilité de la générosité du public**, qui atteint 1 865k€ en 2012. Ce soutien des donateurs (personnes privées et morales) est particulièrement précieux pour LE FOYER, et mérite d'être souligné et remercié, dans un contexte de crise économique qui rend le quotidien difficile pour beaucoup. Notons en particulier le succès de l'opération des Arbres de la Solidarité, qui représente 453k€ en 2012.

Au total, les produits d'exploitation s'établissent à 14 638k€, en hausse de 7% par rapport à 2011.

CHARGES D'EXPLOITATION

Ces charges sont en forte hausse :

■ **La masse salariale augmente de 14% par rapport à 2011, et s'établit à 7 684k€.** Ce poste représente la moitié des dépenses d'exploitation du FOYER, ratio en rapport avec l'activité d'accompagnement du FOYER, qui repose principalement sur des ressources humaines. L'augmentation de ce poste en 2012 est due à plusieurs facteurs : l'augmentation du point de référence (+3%) consentie en 2011 et qui fait sentir ses effets sur une année entière, l'augmentation de la masse salariale des Employés en Insertion (compensée en grande partie par l'augmentation des transferts de charge), l'importance du plan froid 2011-2012, qui a généré une masse salariale entièrement couverte par les financements publics, le démarrage du programme P.E.R.L.E...

Rappelons qu'une partie de cette masse salariale est intégralement couverte par des subventions : le Fonds Social Européen (FSE) pour le programme P.E.R.L.E., les transferts de charge pour les salariés en CUI.

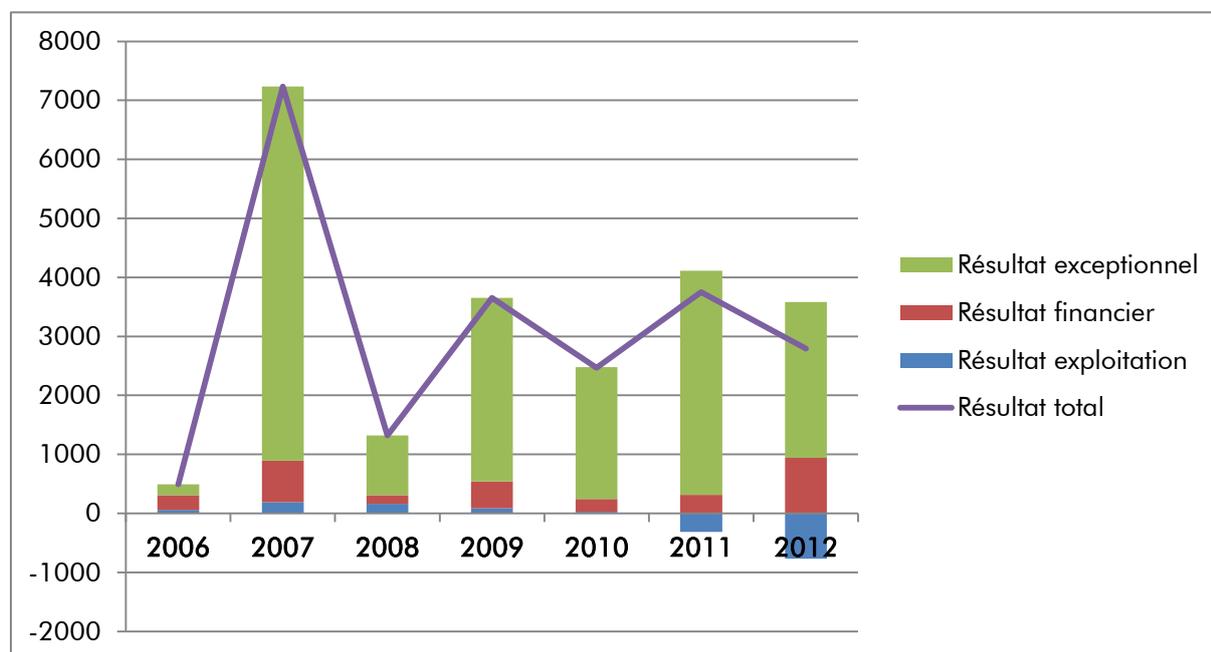
■ **Les autres charges de fonctionnement augmentent elles aussi significativement :** les autres charges augmentent de 493k€ en 2012. Mentionnons notamment le poste « sécurité », qui atteint 967k€ en 2012 (816 en 2011) : une partie de cette augmentation est générée par le Plan Froid 2011-2012, et donc couverte par des subventions. Le reste résulte d'un recours fréquent aux prestations de sécurité pour remplacer les agents d'accueil absents, ainsi qu'un recours – nouveau celui là – des Bric à Brac à ces prestations. Le poste « loyers » est en forte hausse, en raison d'une revalorisation du loyer versé à la SCI CROIX-BARRET, propriétaire des locaux de notre centre de stockage et de tri de l'Artillerie. Enfin les amortissements et provisions se montent à 2 128k€ pour l'année, en hausse de 6% par rapport à 2011.

Le déficit du résultat d'exploitation se creuse significativement en 2012. En effet, l'augmentation de nos ressources est en partie due à des financements pour de nouvelles activités : les subventions pour des dispositifs pérennes sont en baisse, et cette baisse est en partie masquée par des subventions de dispositifs non pérennes (P.E.R.L.E. et le Plan Froid). En regard de ces évolutions, les dépenses continuent d'augmenter régulièrement et « mécaniquement » : ancienneté des salariés ou augmentation du SMIC, augmentation des tarifs de nos prestataires, du coût de l'énergie, etc.

Ce déficit d'exploitation est largement compensé par un résultat financier de 939k€, dû notamment au fait que LE FOYER a vendu en 2012 un certain nombre de titres qui lui avaient été donnés dans le cadre de legs et de donations, et qu'il n'avait pas vocation à garder à long terme. La provision pour dépréciation de certains titres encore détenus, passée en 2011, a été partiellement reprise en raison de la remontée de leur cours en bourse.

Le résultat exceptionnel est lui aussi largement excédentaire (2 645k€) en raison de deux opérations principales sur l'année : la vente de la maison de retraite de La Rochette (plus value de 2 640k€), et la vente des actions de la S.A. Gabriel ROSSET (plus value de 101k€), Société de HLM dont LE FOYER détenait encore une partie du capital.

Une fois encore, on constate l'impact prépondérant des éléments exceptionnels dans le résultat du FOYER :



Principales évolutions du bilan

En K€	2012	2011
ACTIF		
Terrains	5 002	4 924
Constructions	9 669	10 263
Autres immobilisations	16 783	10 656
Total immobilisations	31 454	25 842
Disponibilités et VMP	12 876	16 094
Autre actif circulant	2 243	1 182
Total actif	46 573	43 118

Les mouvements de l'actif résultent de plusieurs opérations :

- Le quasi achèvement de l'ensemble de bâtiments de l'AGAPÈ (3,5M€ d'immobilisations en cours), dont l'exploitation pour la partie hébergement a commencé le 20 décembre 2012 : l'immeuble de logements sociaux et les travaux de réception et de levée de réserves n'étant pas terminés, l'ensemble sera immobilisé en 2013. Cette augmentation des immobilisations est compensée par la sortie de la maison de la Rochette, vendue en octobre 2012.

■ La création d'une SCI – dénommée « La Magnanerie », qui aura pour vocation d'acquérir un ensemble immobilier à Décines pour y abriter un Bric à Brac, ainsi que l'Atelier de Tri Textile. L'achat immobilier sera financé par LE FOYER via un prêt de 4M€ consenti à la SCI : ce mode de financement explique l'augmentation significative des « autres immobilisations » puisqu'une créance de 4M€ y a été ajoutée, en contrepartie d'une diminution de la trésorerie du FOYER.

La Trésorerie du FOYER s'élève à 12,8M€, en diminution par rapport à 2011. Comme indiqué l'an dernier, cette trésorerie a été partiellement affectée à des opérations immobilières qui permettront au FOYER de maintenir et développer ses activités : prêt à la SCI qui effectuera l'achat de l'ensemble de Décines, immobilisation en cours des bâtiments du site de l'AGAPÈ... LE FOYER souhaite par ailleurs conserver un niveau de trésorerie correspondant à une année de subvention, et permettant de financer temporairement des opérations de construction.

A fin 2012, cette trésorerie était placée dans des comptes de dépôt à la Caisse d'Épargne, ainsi que dans des livrets à la BNP et à la Société Générale.

En K€	2012	2011
PASSIF		
Fonds associatif	36 613	32 155
Résultat	2 791	3 752
Fonds permanents	39 404	35 906
Provisions	1 024	787
Fonds dédiés	1 101	740
Emprunts	2 988	3 098
Autres dettes	2 056	2 587
Total passif	46 573	43 118

Les principaux mouvements du passif concernent les fonds permanents, dont l'augmentation est en partie due à l'inclusion de subventions d'investissement ayant servi à financer la construction de l'ensemble immobilier de l'AGAPÈ (+707k€). Signalons également l'augmentation des provisions due à un complément enregistré sur la provision d'indemnité de départ à la retraite, ainsi qu'un niveau de fonds dédiés en hausse, témoignant du succès de la campagne des Arbres de la Solidarité (campagne d'appel à dons dédiés).

Le fonds de roulement du FOYER se monte à 11M€, soit 10 mois de dépenses d'exploitation.

L'objectif du FOYER est d'optimiser son exploitation afin de revenir à un résultat d'exploitation équilibré en 2015.

Pierre CHEVALLIER
Trésorier

QUELQUES CHIFFRES 2012

- **42** STRUCTURES DANS LE RHÔNE
- ENVIRON **5.000** PERSONNES DIFFÉRENTES ACCUEILLIES
- **306.245** REPAS SERVIS
- **254.852** NUITÉES
- JUSQU'À **950** PLACES MOBILISÉES
(695 PLACES TOUTE L'ANNÉE)
- **1.500** BÉNÉVOLES
- **296** SALARIÉS ET PERSONNES EN INSERTION
- BUDGET D'EXPLOITATION DE **15 MILLIONS €**
(50% DES RESSOURCES PROVIENNENT DE SUBVENTIONS)

